

LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DU PRÉFET SUR LES ACTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PROGRAMME DE LA FORMATION

I – Le cadre juridique et l’objet du contrôle de légalité

- le fondement juridique du contrôle de légalité
- les actes soumis au contrôle de légalité
- les actes exclus du contrôle de légalité
- le caractère exécutoire des actes des collectivités territoriales

II – Les modalités de mise en œuvre du contrôle de légalité

- la phase précontentieuse
- la phase de contrôle juridictionnel
- la responsabilité de l’État dans l’exercice du contrôle de légalité

III – Les effets du contrôle de légalité

- le retrait de l’acte
- l’abrogation de l’acte
- l’annulation de l’acte

IV – La rénovation du schéma général du contrôle de légalité

- la stratégie de contrôle axé sur la priorisation et le ciblage
- la réorganisation du contrôle de légalité

V – L’actualité jurisprudentielle en matière de contrôle de légalité

OBJECTIFS

- Maîtriser l’ensemble des dispositions juridiques relatives au contrôle de légalité
- Connaître les modalités de mise en œuvre du contrôle de légalité
- Connaître les effets du contrôle de légalité
- Connaître les nouvelles stratégies de contrôle de légalité

PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Monsieur Serge GONZALES est Président de chambre à la Cour administrative d’appel de Marseille. Diplômé de Sciences-Po Paris et ancien élève de l’ENA, il a exercé de nombreuses fonctions au cours de sa carrière professionnelle :

- Directeur de l’Office national des anciens combattants et victimes de guerre (1977-1981)
- Rapporteur et rapporteur public auprès des tribunaux administratifs d’Orléans, de Versailles et de Marseille (1984-2004)
- Chargé de mission au ministère des Affaires sociales (1987)

Monsieur GONZALES a également dispensé diverses formations :

- Formateur auprès du Centre de formation des personnels communaux d’Orléans
- Formateur à la Préfecture du Var
- Formateur de sessions « défense orale de l’administration devant les juridictions administratives » auprès du ministère de l’Environnement (2016) et de la Ville de Paris (2018)
- Formateur de hauts fonctionnaires à Rabat sur la rédaction de textes normatifs (2005 et 2006)

